

de l'Amicale

Rencontre Automne 2019



Chers collègues,

Nous sommes, en matière alimentaire en pleines recherches. A la fois, nous nous questionnons sur la manière de nourrir une population exponentielle et parallèlement nous nous interrogeons sur la « mal bouffe » et ses conséquences ou relations notamment avec l'obésité infantile et les maladies qui en découlent, le tout associé avec une augmentation de la sédentarité.

Nos agriculteurs, pour répondre à une demande croissante, ont été contraints d'avoir recours à l'aide chimique afin d'augmenter leur production et agir aussi sur la balance commerciale alors que maintenant force est de constater qu'un tiers de la production n'est pas consommée.

Nous voyons tout cela ! Nous sommes également victimes de la pollution de nos sols, de nos nappes phréatiques, de la perte de nos bocages. Il nous faut réapprendre à vivre autrement en revenant au bon sens ; ce qui ne signifie pas du tout régresser.

Dans nos collectivités, nous avons un outil parmi d'autres : celui de la restauration scolaire que nous devrions nous réapproprier. L'idée est simple, nourrir correctement nos enfants en leur expliquant la nourriture, en leur faisant découvrir le goût des aliments non transformés pour qu'ils puissent à leur tour transmettre, motiver leurs parents et ainsi agir sur le long terme tout en se faisant du bien.

La santé, au travers de l'assiette, commence par la culture, le respect

de la terre, l'élevage qualitatif jusqu'à la consommation. Circuits courts, culture bio, meilleurs équilibres alimentaires, économie circulaire, ...c'est au travers de diverses expériences que nous allons échanger le 13 novembre 2019, à Haubourdin où M Pierre BEHARELLE, Maire et notre collègue Régis GODEL nous accueilleront à l'hôtel de ville classé Haute Qualité Environnementale.

Au plaisir de vous y accueillir,
Bien Amicalement

Vincent PESSEMIER
Président de l'Amicale
DGAS de la ville
de Coudekerque-Branche



02 Assemblée générale
du Printemps à MERVILLE



05 Présentation de la ville
d'HAUBOURDIN



07 Interview de Pierre
BEHARELLE, Maire
d'HAUBOURDIN

Interview
de Régis GODEL,
DGS de la Ville d'HAUBOURDIN



08 Haubourdin labellisée
« Ici, je mange local »



09 Un heureux retraité :
Georges LAGACHE



Assemblée générale du Printemps à MERVILLE

Notre dernière rencontre à Merville



Le 15 mai 2019, notre assemblée générale de printemps s'est tenue à MERVILLE.

Nous avons été accueillis par Monsieur Joël DUYCK, Maire de MERVILLE.

Après un mot de bienvenue de notre Président Vincent PESSEMIER et la présentation du programme, nous passons à l'ouverture de nos travaux.

La partie statutaire a permis à Sylvie DISTANTI, Secrétaire de l'amicale, de présenter le rapport d'activité et à Olivier CARLIER, Trésorier de l'amicale, le bilan financier 2018 de l'association. Ces deux documents ont été approuvés à l'unanimité.

Vincent PESSEMIER nous informe de la dissolution de l'amicale du Douaisis en fin d'année 2018. C'est avec plaisir que nous accueillons les anciens amicalistes du Douaisis à notre AG.

Annie FERIAU, DGS d'Herzeele et Vice-Présidente de l'amicale, retrace les différentes informations des collègues dans le cadre de l'action de solidarité menée avec Olivier CARLIER Trésorier, (mouvements, événements heureux ou plus douloureux, difficultés de santé).

Afin d'alimenter cet axe voulu par le conseil d'administration, n'hésitez pas à leur transmettre les informations dont vous disposez dans votre secteur.

Les règles de communication Pré-électorales – Clarisse CHOPIN- Communauté de Communes Pévèle Carembault

Les prochaines élections municipales et communautaires vont se tenir au printemps 2020. De nombreuses règles, qui définissent des obligations et des interdits pour l'utilisation des moyens de communication et de propagande électorale, vont devoir être strictement respectées. Certaines de ces règles commencent à s'appliquer bien avant l'élection.

Le 1er septembre 2019, débutera la communication pré-électorale. Dès lors, il faudra devenir très vigilant et bien distinguer la communication institutionnelle de la communication électorale.

- Pas de bilan de mandat faisant la promotion de l'action menée après cette date.
- Pas de campagne publicitaire vantant le travail accompli ou l'image d'un candidat, sous peine de voir le coût de ladite campagne intégré dans les coûts de campagne.

A partir de cette date la communication se devra d'être exclusivement institutionnelle. Ce qui veut dire que son contenu sera d'ordre général, informatif, dénué de caractère polémique ou partisan.

Comment être sûr que l'on est bien dans le cadre de la communication institutionnelle ?

Il y a une seule question à se poser : Aurais-je engagé cette action de communication en dehors de toute campagne électorale ?

- Si la réponse est négative, il y a un fort risque que la campagne soit engagée en vue de l'élection et puisse donc être qualifiée de campagne de promotion publicitaire.
- Si la réponse est positive, la campagne s'inscrira dans le cadre d'une communication institutionnelle. Pour autant, il conviendra de s'interroger sur les outils à mettre en œuvre dans le cadre de cette campagne institutionnelle.



Le caractère institutionnel est apprécié au regard de trois critères :

- Antériorité : préexistence de l'action de communication
- Périodicité : garder la même périodicité de communication, ne pas l'intensifier
- Continuité matérielle : les actions doivent être calquées sur les précédentes manifestations organisées par la collectivité.

En l'absence de pratique préexistante et de contrainte légale, la création et l'organisation d'actions de communication devront être menées avec une extrême prudence et rigueur.

La transition énergétique dans ma commune – Natacha LECERF-NOËL, Directrice du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre

Pourquoi une transition énergétique ?

Parce que les besoins en énergie augmentent de manière exponentielle :

- Doublement de la consommation tous les 35 ans
- 86% de la consommation est de l'énergie fossile. Les ressources seront épuisées à court (moyen ?) terme
- Emission de gaz à effet de serre (GES)

Pour lutter contre le réchauffement climatique et les conséquences de l'augmentation des GES :

- Montées des températures
- Elévation et acidification des océans
- Augmentation des catastrophes naturelles
- Menaces sur la production alimentaire

Parce que le réchauffement climatique, c'est l'affaire de tous !

Comment réduire les consommations énergétiques dans la commune ?

1er levier : l'éclairage public

- rénovation, gradation, extinction, diminution des coûts de maintenance

2ème levier : rénovation du patrimoine bâti

- rénovation, isolation, système de chauffage et de ventilation...

3ème levier : éco-gestes et suivi de consommation

- sensibilisation des utilisateurs, asservissement des modes de chauffage, achats groupés d'énergie, optimisation des puissances souscrites et compteurs communicants.

Leviers des financements existants : subventions institutionnelles, Certificats d'Economie d'Energie, Contrats publics : types contrat de performance énergétique, Intracting Caisse Des Dépôts...

Comment réduire l'empreinte énergétique ?

En construisant des bâtiments exemplaires

Comment produire de l'énergie verte ?

Production d'énergies solaires sur les bâtiments et terrains communaux

- projets photovoltaïques : toitures, terrains, ombrières...

Production de gaz vert renouvelable :

- méthanisation

Comment encourager la mobilité des services et des habitants ?

Par l'exemplarité de flotte publique de véhicules

- développement de la mobilité électrique et GNV

Développement des mobilités propres, des mobilités douces, des transports en commun.



Assemblée générale du Printemps à MERVILLE (suite)

Comment inciter les habitants à la transition énergétique ?

Avec l'appui des Espaces Info Energie (EIE) :

- Programmes existants-type Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux » (PIG)
- Aides de l'Agence Nationale d'Habitat (ANAH)
- Aides de la Région (mobilité, aide à la rénovation) et du Département du Nord : Nord Equipment Habitat Solidarité (NEHS)
- Aides locales communales et/ou intercommunales (rénovation, mobilité, ENR....)



Rappels :

- INSET de Dunkerque : rencontres nationales de l'Ingénierie : enjeux et piliers de l'économie circulaire
- Chaque secteur a un référent formation
- Les demandes de formations territorialisées sont en cours de traitement. Un rendu a été effectué le 7 mai 2019 pour le secteur Flandre Intérieure, il le sera le 27 mai 2019 pour le secteur Flandre Maritime.
- Quatrième édition de l'Université européenne de l'innovation publique territoriale, à Roubaix

structures d'organisation, de nouvelles méthodologies dites d'intelligence collective.

L'approche pédagogique proposée vise à pousser encore plus loin le co-apprentissage entre pairs en favorisant la pratique et l'expérimentation concrète de la collaboration et de l'intelligence collective au service de vrais défis emmenés en amont par des participantes et des participants issus de collectivités locales françaises et européennes, de jeunes citoyennes et citoyens, de syndicats intercommunaux, d'élues et d'élus, de tiers lieux.

Des apports conceptuels de haut niveau ainsi que des retours d'expériences seront également proposés.



Les brèves statutaires du centre de gestion

Conférence sur la déontologie programmée le 4 juillet 2019
Intervention du CNFPT

Dans le cadre de la mission d'observatoire des métiers du CNFPT, une enquête métiers-stratégies RH et formation est en cours

Pour sa 4ème édition, l'université européenne de l'innovation publique territoriale se rapproche des territoires et de leurs défis en se déclinant de façon simultanée dans 13 territoires.

L'innovation publique collaborative apparaît de plus en plus comme un levier de réinvention de l'action publique.

Face à la complexité des transformations à mener, il ne semble plus possible de trouver des solutions seul, mais ensemble et autrement, en faisant appel à de nouvelles postures, de nouvelles



Présentation de la Ville d'Haubourdin....



HAUBOURDIN est une commune de 15 054 habitants située à 7 kilomètres au sud-ouest de Lille. D'une superficie de 531 hectares, elle fait partie du canton de Fâches Thumesnil et de la Métropole Européenne de Lille.

Une politique jeunesse ambitieuse

La ville parie sur la jeunesse en investissant sur tous les temps de la vie de l'enfant : scolaire, périscolaire et extrascolaire. Haubourdin a été la première ville du Nord à signer un Projet Educatif Territorial, PEDT salué par le Secrétaire Général de Préfecture comme « exemplaire ».

La ville compte 7 écoles maternelles, 6 écoles élémentaires, 3 collèges et 1 lycée.

Diverses actions originales sont mises en œuvre : Com'ens (atelier d'orthophonie pour les enfants ayant des problèmes de langage), aide à la première scolarisation (en juin, les enfants visitent leur future école maternelle, rencontrent l'enseignant, reçoivent une carte postale avec leur emploi du temps en août, les parents sont accueillis avec un café le jour de la rentrée pour parler), la parenthèse (ateliers de sophrologie et théâtre pour des élèves exclus du collège pour mauvais comportement).

Lors des pauses méridiennes ou des temps périscolaires, des ateliers sont proposés aux enfants par des personnels diplômés et formés.

La ville veut favoriser l'autonomie des jeunes : financement de permis de conduire, de formation BAFA, subvention pour projets de voyage.

De la culture pour tous les publics et tous les goûts

La ville dispose de plusieurs équipements culturels : un centre culturel de 500 places, une salle de spectacles intimiste de 80 places avec galerie d'exposition dans une ferme rénovée, une bibliothèque, une école de musique. Avec pour objectif de rendre la culture accessible à tous, la municipalité a développé diverses actions au fil des années : création d'ateliers d'arts plastiques et d'ateliers théâtre, accueil d'artistes en résidence mission, production d'un opéra bouffe participatif avec réalisation des décors et des costumes par les habitants, concerts dans les maisons de retraite, présentation des instruments de musique aux élèves

de CP, intervention d'un Dumiste dans les écoles, ateliers thématiques à la bibliothèque...

La programmation des salles de spectacle est éclectique : danse contemporaine, cabaret, variétés, humour... entre artistes débutants, petites compagnies locales et artistes connus.

Tous les publics, quels que soient leur milieu, leurs passions, leurs moyens financiers, doivent pouvoir bénéficier de divertissements et d'une ouverture culturelle.

La programmation culturelle est présentée au public chaque année en septembre lors d'une grande fête, avec spectacle et goûter gratuits.

Les tarifs sont abordables, la ville adhère aussi au dispositif « crédit loisirs ».

Le développement durable, un axe important

L'engagement de la ville d'Haubourdin dans une politique développement durable forte ne date pas d'hier. Signe fort et symbolique : elle a été la première à se doter d'un hôtel de ville répondant aux normes Haute Qualité Environnementale dès 2007. Elle a aussi été la 1ère commune de la MEL à renoncer à l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics avec la charte ORQUE en 2010.

Ses engagements ont été salués avec le label « Rubans du développement durable » et la reconnaissance du Ministère de l'Ecologie pour son agenda 21.

Parallèlement, elle mène une politique incitative vis-à-vis des habitants en accordant des subventions : achat de composteur, aide à l'isolation des toitures. Elle soutient les





Présentation de la ville d'Haubourdin (suite)



familles participant au défi zéro déchet et au défi des familles à énergie positive.

Les choix politiques de la ville ont été valorisés par de nombreux prix et labels :

- Label ville conviviale et solidaire
- Trophée de la sécurité pour avoir ouvert le 1er commissariat de secteur mixte police municipale-police nationale
- Label ville prudente, 2 cœurs, par la Prévention routière
- Prix Cap Com de la presse pour la nouvelle version du bulletin d'informations municipales
- Ville 4 @, ville internet
- Trophée d'argent Com en Nord pour l'événement participatif Cup Song
- Ma commune a du cœur, 1 cœur, pour le parcours du cœur
- Trophée « De tout cœur avec vous » pour le parcours du cœur
- Ici, je mange local, niveau 2
- Territorial d'or pour la parenthèse, une alternative à l'exclusion des collégiens
- Trophée de la commande publique catégorie achats durables, pour la reconstruction des écoles Crapet Salengro
- Prix régional des rubans du patrimoine pour la restauration de la ferme du Bocquieu
- Meilleure ville marraine 2018 pour le parrainage du 40ème régiment d'artillerie de Suippes

Ce ne sont que quelques exemples des prix obtenus. Nous en sommes particulièrement fiers car nous devançons parfois des communes aux moyens humains et financiers bien plus importants.

Cette reconnaissance met en exergue le savoir-faire des agents et nous offre la possibilité de communiquer vis-à-vis de la population sur les politiques locales.



Interview du Maire d'Haubourdin, Pierre BEHARELLE



Pierre BEHARELLE est né à Calais en 1960.

Après des études d'électronique, il devient responsable de bureau d'études.

Marié à Véronique, il est père de 3 enfants

En fait, j'étais déjà sensibilisé au rôle de l'élu car mon père a été Maire de Coulogne pendant une dizaine d'années.

➤ Comment s'articule le binôme DGS – Maire ?

➤ Il existe, dans notre collectivité un trio entre le DGS, la Directrice de cabinet et le Maire. Certes, il y a le respect des compétences de chacun. Mais toutes les informations sont partagées, nous sommes tous 3 au même niveau de connaissances. Chacun porte un regard différent, ce qui enrichit le débat pour faire avancer nos projets. Le maître mot est la confiance. Le DGS a une expertise technique qui nous aide à modeler les dossiers et à rester dans la conformité, là, où le maire et la directrice de cabinet sont plus en mode envie et projets politiques.

➤ Quelques mots en particulier sur Régis GODEL, votre DGS ?

➤ C'est un excellent professionnel, toujours de bons conseils. Il est mesuré dans ses réflexions. Sa simplicité et son côté convivial en font quelqu'un d'accessible aussi bien pour les élus que pour ses agents. J'avoue que je le vois prendre sa retraite avec regret car il constitue la véritable mémoire de la collectivité et ses avis pointus sont des éclairages précieux pour la prise de décisions. Au fil des années, le dialogue s'est instauré naturellement.

➤ Parlez-nous de votre parcours. Comment êtes-vous devenu Maire ?

➤ Je suis Haubourdinois depuis une vingtaine d'années. J'ai rencontré Bernard Delaby, mon prédécesseur, en participant au jumelage avec une ville anglaise et lors de diverses manifestations locales. Nous avons sympathisé et il m'a demandé de rejoindre son équipe en 2014. La liste a été élue avec 72 % des suffrages. J'ai été nommé adjoint aux finances, aux ressources humaines et au commerce. En 2019, Bernard Delaby, maire depuis 2003, a décidé de me passer le relais. C'est une tradition à Haubourdin. Je suis en poste depuis le 4 mai dernier.

➤ Comment percevez-vous le rôle de Maire ?

➤ C'est un rôle à la fois ingrat et enthousiasmant. Les maires sont soumis à beaucoup de pressions. Nos concitoyens sont exigeants et les réseaux sociaux exacerbent tensions et jugements. On ne peut être maire que si l'on est passionné. Je le suis. La fonction est chronophage, il faut savoir préserver des plages de temps pour soi et sa famille en dépit des sollicitations multiples. Cela suppose de savoir prioriser et déléguer. J'ai une grande confiance dans mes adjoints et leur laisse beaucoup de liberté. Contribuer à l'évolution de la ville, pouvoir répondre favorablement aux demandes des habitants, laisser une empreinte avec les travaux, c'est source de grandes satisfactions.

J'ai aussi pu noter l'écart entre maire et adjoint : plus de responsabilités, plus de sollicitations.

08



Interview de Régis GODEL, DGS de la Ville d'HAUBOURDIN



Régis GODEL est né le 4 février 1960 à Hazebrouck.

Il est marié à Béatrice qui fut secrétaire de la mairie d'Oudezele et membre de l'amicale des DGS. Il est père de 2 enfants, Hélène (directrice d'école) et Damien (mécanicien hydraulicien)

Régis, quel a été ton parcours professionnel ?

J'ai débuté ma carrière dans la fonction publique territoriale à Hazebrouck, en 1978, au service urbanisme. Au retour du service militaire, j'ai rejoint le service des fêtes en tant que rédacteur, toujours à Hazebrouck. En 1983, je suis devenu secrétaire général à la mairie de Steenvoorde. C'est en 1999 que j'ai pris le poste de Directeur Général à la mairie d'Haubourdin. J'y aurai passé 20 ans, connu 3 maires et vu la ville considérablement évoluer.

Que préfères-tu dans ton métier ?

J'aime beaucoup le contact. Je suis amené à rencontrer diverses personnes : les élus, les agents, les habitants, des responsables d'associations, des chefs d'entreprises....en essayant d'apporter à chacun les bonnes réponses. En fait, c'est organiser la collectivité pour permettre le bien vivre ensemble. C'est la diversité des rencontres et des situations qui me plaît, chaque journée est différente. J'aime aussi accompagner les cadres qui sont sous ma responsabilité.

En quoi ton poste à Haubourdin t'a-t-il particulièrement plu ?

Il y a une véritable osmose entre les cadres et leur élu référent. Pendant 16 ans, j'ai travaillé avec Bernard Delaby, le précédent maire, ce qui crée une forte complicité. Nous avons une réelle liberté pour échanger avec les élus sur les projets.

Cette vertu du dialogue, sans hiérarchie, s'exprime aussi lors des CODIR hebdomadaires (comités réunissant tous les directeurs de la ville autour d'un ordre du jour) qui sont des lieux de partages d'informations et de propositions à destination des élus. Ces CODIR ont été créés à l'issue de la 1ère enquête qualité de vie au travail lancée en 2012.

Haubourdin est une ville pionnière dans de nombreux domaines. Je suis fier d'avoir mené des services créatifs et dynamiques qui ont reçu de nombreux prix.

Je souhaite à Vincent Eeckman, qui va me succéder, de connaître le même épanouissement ici.

Quel regard portes-tu sur notre association ?

C'est un formidable réseau d'échanges. Nous pouvons y créer des liens et bénéficier de l'expérience des uns et des autres. Le métier est exigeant, généraliste. Or, il nous faut tout savoir et toujours être à la pointe de l'actualité pour conseiller au mieux nos élus. Notre réseau est en cela un outil précieux. C'est le cas aussi du comité des DGS de la Métropole Européenne de Lille.

Tu seras en retraite à compter de février 2020. Quels sont tes projets ?

Je compte prendre le temps de voyager en France et en Europe. Je vais pouvoir bricoler chez moi mais aussi aider mes enfants dans la restauration de leur maison. Je suis fan de rallye automobile et j'espère bien pouvoir suivre les compétitions de plus près. Enfin, peut-être qu'à l'avenir, je mettrai mon expérience au service de l'intérêt général, dans le milieu associatif par exemple.

Régis GODEL



Cuisine Centrale Loos - Haubourdin Labellisée

Haubourdin labellisée : « Ici, je mange local »

Interview de Stéphane GENGEMBRE, Directeur de la restauration collective, des agents des écoles, salles et satellites.



Stéphane Gengembre est âgé de 50 ans. Après des études traditionnelles en restauration (CAP et BEP), il a enrichi son cursus avec des formations en diététique, restauration gastronomique et restauration collective. Il travaille à Haubourdin depuis 1991 et a vu évoluer

aussi bien les méthodes de travail, la législation que les produits recherchés.

Comment fonctionne la cuisine centrale d'Haubourdin ?

17 agents travaillent en cuisine pour fabriquer 196 000 repas par an pour Haubourdin et 203 000 repas par an pour Loos. L'une des particularités est, en effet, d'avoir mutualisé ce service depuis septembre 2015 afin de rationaliser les coûts et parce que la structure loosoise n'était plus aux normes. Nous fabriquons des repas pour les scolaires, les enfants des crèches et des accueils collectifs de mineurs, le personnel municipal et les personnes âgées avec le portage à domicile.

Nous travaillons avec un prestataire extérieur qui nous fournit matières premières et assistance technique. Nos services assurent la production des repas en liaisons chaude et froide.

La collectivité a-t-elle un rôle à jouer dans l'éducation alimentaire ?

Absolument. À Haubourdin, nous multiplions les initiatives pour qu'il y ait une initiation au goût et au respect des produits. Nous participons à la semaine du goût. Nous proposons, aux élèves de maternelle, dans leur classe, une dégustation de diverses soupes et, aux élèves d'élémentaires, une dégustation de fruits de saison. C'est la possibilité pour les enfants de découvrir des fruits et légumes qu'ils ne consomment pas chez eux avec, parfois l'intervention d'une diététicienne. Il faut aussi éduquer au respect de la saisonnalité, sensibiliser aux questions de provenance et de lutte contre le gaspillage alimentaire.



Quelles actions menez-vous dans le domaine de la réduction du gaspillage alimentaire ?

Tous nos restaurants scolaires vont être transformés en self. Nos personnels orienteront les enfants selon « petite faim » ou « grande faim ». Nous allons gérer les matières premières directement sur site (par exemple les fruits, les yaourts), ce qui permettra d'ajuster les commandes. Nous allons créer un gachimètre du pain. Les constats que nous faisons au quotidien vont nous permettre de rédiger un nouveau cahier des charges plus précis pour le prochain marché en 2020.

Nous recyclons les déchets organiques avec la MEL par méthanisation.

La ville vient de décrocher le niveau 2 du label « Ici, je mange local ».

Ce label a été créé lors du salon de l'agriculture 2018 par le Département du Nord, la région Hauts-de-France, la MEL, la Chambre d'Agriculture et l'Association des Maires du Nord. L'an dernier, nous avions été récompensés par le niveau 1. Cette année, le comité a reconnu notre progression avec le niveau 2, c'est-à-dire atteindre 40 % de denrées locales dans au moins 3 filières agricoles ou 35 % de denrées locales dont 5 % issues de l'agriculture biologique régionale.

C'est une belle reconnaissance de notre travail et surtout le moyen de valoriser la qualité de notre service auprès des usagers.

10



Ordre du jour de la rencontre d'automne à Haubourdin - le 13 novembre 2019

8 h 30 : Accueil des participants

9 h 00 : Ouverture des travaux, mots d'accueils

9 h 15 : Les minutes de l'amicale par Annie et Olivier

9 h 20 : Partie statutaire : adoption des nouveaux statuts de l'association par Nathalie, Marc et Eric

9 h 30 : Présentation de la loi Egalim et de ses enjeux par M X. VERQUIN - AGORES

10 h 00 : Pause et visite des stands

10 h 30 : Agir Autrement : circuits courts, développement du maraîchage, consommer bio ... les communes s'engagent"

Table ronde animée par M X. VERQUIN avec les interventions :

- de M J.L HALLE - Vice-Président de la CA du Douaisis et la présentation du maraîchage destiné à alimenter les cuisines collectives
- de M B. DELABY - Vice-Président de la MEL et ancien Maire d'Haubourdin avec une présentation de l'opération de maraîchage dans les Weppes et le label "ici je mange local"
- de Mme R.M HALLYNCK - Maire de Quesnoy-sur-Deûle et la présentation du passage de l'assistance technique à la gestion directe avec approvisionnement en circuits courts
- de la direction de la cuisine centrale d'Haubourdin – Loos qui apportera un témoignage de terrain

Echanges avec les amicalistes

11 h 30 : Les minutes du CNFPT

11 h 45 : Les minutes du CDG 59 par Mme S. BARON – Directrice des ressources humaines et des carrières

12 h 00 : Partie protocolaire et vin d'honneur avec mise à l'honneur de Mme M.C DEVAUX

13 h 00 : Repas et animation par Éric

=> **Espace Pasteur – 28 rue Pasteur**

Date limite d'inscription : 31 octobre 2019



Découvrez ces informations essentielles sur

utileauquotidien.fr/livre-blanc

Mutuelle Nationale Territoriale, mutuelle régie par les dispositions du livre II du Code de la mutualité immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro SIREN 775 678 584. Document à caractère publicitaire – Mars 2018 - TheLINKS - Crédit photos: Getty Images

Pour améliorer la santé et le mieux-être au travail la MNT vous présente son livre blanc. Préconisations, études, constats, bonnes pratiques de différentes collectivités...



GROUPE VYV

SANTÉ
PRÉVOYANCE
SERVICES



Un heureux retraité : Georges LAGACHE

Des nouvelles d'un adhérent de longue date : notre ami et toujours collègue Georges LAGACHE qui , après une très longue carrière dans la fonction publique territoriale passée à la direction des services de la commune de Thumeries, coule des jours heureux.....à Biscarrosse.....

Aujourd'hui Georges Lagache a 95 ans, il vit avec son épouse Yvette à Biscarrosse. Toute sa vie a tourné autour du BASKET qu'il découvre à l'âge de 6 ans avec son grand ami, Adrien Chère. Il débutera également l'éducation physique à l'AVANT-GARDE de Thumeries en 1930.

C'est à l'âge de 12 ans qu'Adrien Chère l'encourage à choisir le BASKET ! Comme les autres, Georges a d'ailleurs connu des « avant match » où il leur fallait « balayer » les terrains de la neige.... Hélas le terrain restait pour autant « boueux » !

Les années passant, il sera trésorier de la section Tennis de l'AG de Thumeries, pratiquera la natation à la piscine de Thumeries, jouera au water-polo...

Pratiquer un sport a été une passion et ça lui a toujours permis de rester en forme ! A 90 ans il jouait encore, deux fois par semaine, au tennis de table à Bousbecque où il résidait.

Ainsi au fil des ans, le parcours de Georges Lagache :

- Membre du Comité directeur de l'AVANT-GARDE de Thumeries. Membre actif, commission de basket,
(1945/1985)
- Entraineur de l'équipe féminine du Club de 1949 à 1954
- Membre du comité du District Terrien, en 1959, puis Vice-Président de 1962 à 1992
- Chevalier du Mérite sportif en 1963 au titre de l'éducation physique et des sports

AU TITRE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET BALL du Nord

D'abord coopté en 1964, il y sera élu en 1971

Il a été nommé Trésorier général en 1975 et c'est Jean Luc Desrumaux qui le remplacera en 2000.

Il reçoit la Médaille d'or en 1987 puis l'Insigne d'or en 1992

Il entre ensuite au Conseil d'honneur de la Ligue Régionale Nord Pas de Calais de Basket Ball en 2009

AU TITRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE BASKET BALL

Il reçoit la Médaille d'Or en 1975

AU TITRE DE LA JEUNESSE ET SPORTS

Il est récompensé en 1956 avec la Médaille de Bronze de la Direction régionale de la jeunesse et des sports.

En 1963, Médaille d'Argent de la Jeunesse et des sports.
1974, Médaille d'Or

Il sera Membre de la Commission DEPARTEMENTALE de 1995 à 2004

AU TITRE de la FEDERATION FRANCAISE de la JEUNESSE ET SPORTS

Il reçoit en 2001 la MEDAILLE D'OR

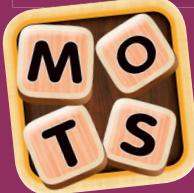
AU TITRE du COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

D'abord Trésorier en 1985, puis Vice- Président en 1989. Il est élu au Conseil des Sages en 2007

Sa dernière distinction date du 18 avril 2016. Elle fut décernée par le Comité d'Honneur de Nomination de l'Académie du Basket Régional.

Il reçoit ainsi le titre : « Académicien » de la LIGUE REGIONALE de BASKET

12



NOUVEAU !!! LES JEUX DES ECHOS



Le gagnant sera tiré au sort lors de notre rencontre d'Automne à Haubourdin!

LE MOT LE PLUS JUSTE : Retrouvez toutes les erreurs (fautes d'orthographe, mot remplacé, mot ajouté) apparaissant dans cette copie de l'édito du président des échos de l'amicale du printemps 2019 :

LE COMPTE EST BON

Une fois que vous aurez retiré tous les chiffres et nombres apparaissant au moins une fois dans les échos de l'amicale du printemps 2019, il vous en restera cinq, qui, correctement combinés (c'est-à-dire additionnés, multipliés, soustraits ou divisés), vous permettront de trouver le bon compte de 311.

2 - 5 - 8 - 11 - 16 - 19 - 27 - 32 - 45 - 53 - 62 - 75 - 92 - 144 - 230 - 549 - 1924 - 2020 - 5758 - 10102

Détaillez les calculs. Réponses à transmettre par mail à l'adresse : jeu@amicaledgsg-lilledunkerque.com (tirage au sort parmi toutes les bonnes réponses)

Les membres du conseil d'administration ont le plaisir de vous inviter à notre rencontre du 14 mai prochain à MERVILLE. Monsieur Joël DUYCK, Maire, ainsi que notre collègue Antoine MOBAILY pourront nous présenter leur ville et mettre en valeur l'ensemble de ses atouts. Professionnellement, nous sommes toujours dans la mouvance et l'incertitude sauf en ce qui concerne le resserrement du niveau des finances publiques et la restriction lente et programmée des velléités d'autonomie que les communes auraient tendance à maintenir après de longues tractations pour y arriver. Evoquons l'avenir... A l'instar du jeune public qui se mobilise pour nous rappeler « smartphone à la main » que nous avons, nous agents, une mission, celle de lui laisser une terre propre et nette et de mettre un frein aux pollutions diverses tout en maintenant un confort quotidien décent.

Ne pas revenir en arrière pour le quotidien et ne pas trop polluer, c'est sûrement possible en changeant nos habitudes, notre manière de vivre et de consommer. Sortir un peu de l'individualité, du chacun pour soi et partager, c'est aussi une manière d'y arriver. C'est ce que nous faisons au sein du réseau des amicalistes. Puisque nous sommes adultes et responsables, il est important de s'associer aux démarches qu'il est possible de mettre en place dans nos territoires de Flandre. C'est ce que nous expliquera notre collègue, Natacha LECERF du SIECF, sur les possibilités de réduction de nos empreintes énergétiques, la production d'énergies vertes, les incitations à bouger, etc... Nous profiterons de ce moment de partage pour échanger nos pratiques et nos expériences dans ce domaine et tant d'autres, le 15 Mai 2019. Rendez-vous donc à MERVILLE où Monsieur Joël DUYCK, Maire et notre collègue Antoine MOBAILLY nous ferons le plaisir de nous y recevoir avec leur équipe.

Protection santé
Prévoyance
Action Sociale

Depuis + de 55 ANS

LABEL Contrat Territorial

mutuelle **moat**
une mutuelle de proximité
ouverte à tous
qui vous propose
des **produits de santé adaptés** à vos besoins !

21, rue Jules Ferry
BP 80403
60004 BEAUVAINS Cedex
TÉL. 03 44 06 03 90
WWW.moat.fr

Directeur de la publication : Vincent Pessemier (vincent.pessemier@ville-coudekerque-branche.fr) Président de l'Amicale.
Coordination rédactionnelle : Annick Lalart, DGS de Pont à marcq (dgs@ville-pontamarcq.fr) - Révision : JMC
Conception - Réalisation - Impression : Imprimerie ICO Téteghem - Tél. 03 28 28 96 06